

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 04 MARS 2020 A 19H30**

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Vingt, le **04 MARS A 19H30**

Extrait affiché le :  
**05 mars 2020**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**1ère séance 2020**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, Adjointes et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Monsieur FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

**Absentes** :

Mme BOULANGER Annie  
Mme PANO-WENTZEL Marylène  
Mme ANDRÉ Sophie  
M. DEMENGE Abel

**Objet** : Organisation du temps scolaire  
année scolaire 2020/2021.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

M. SALTZMANN Michel à M. SALÉRIO Philippe

N° 10/2020

**Secrétaire de séance** : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Adjoint délégué, revient sur la règle d'organisation du temps scolaire et notamment sur les horaires journaliers des trois groupes scolaires de la Commune pour lesquels il convient de délibérer en prévision de la prochaine année scolaire 2020/2021.

Pour rappel, les horaires journaliers actuels dans les 3 groupes scolaires sont les suivants :

- Groupes scolaires du Joli Bois et de La Neuveville + maternelle Louis Madelin du Groupe scolaire du Tilleul: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- Élémentaire du Centre du Groupe scolaire du Tilleul : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h20 et de 13h20 à 16h20.

Ces explications entendues,

Le Conseil Municipal présent et représenté, après en avoir délibéré,

Décide unanimement de la reconduction des horaires journaliers actuels pour l'année scolaire 2020/2021 ainsi que les deux suivantes dans les trois groupes scolaires de la façon suivante :

- Groupes scolaires du Joli Bois et de La Neuveville + maternelle Louis Madelin du Groupe scolaire du Tilleul: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- Élémentaire du Centre du Groupe scolaire du Tilleul : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h20 et de 13h20 à 16h20.

Propose que ces modalités d'organisation du temps scolaire soient transmises à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale du secteur.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,